



Vente d'une partie de maison de famille d'un oncle à ses neveux

Par **chris7469**, le **24/03/2011** à **15:21**

Bonjour,

Mon père et mon oncle possèdent chacun la moitié d'une maison de famille. Mon oncle n'ayant pas d'enfant, il souhaite vendre (et non pas léguer) sa partie de maison à ses deux neveux (mon frère et moi). Évidemment, il ne veut pas nous la vendre au prix fort mais à un prix en dessous de ce qu'elle vaut en réalité.

Que peut-il se passer vis-à-vis des impôts ? Mon oncle a-t-il le droit de vendre sa partie de maison (avec une petite parcelle de terrain) au prix qu'il souhaite ?

Merci d'avance pour votre réponse.